

**Communauté de communes
Des Gorges de l'Ardèche**
215 vieille route du Pont d'Arc
07150 Vallon Pont d'Arc
Tél. 04 75 37 61 13
www.cc-gorgesardeche.fr

**Luc PICHON, Président de la Communauté
à
Mesdames et Messieurs les Conseillers
Communautaires**

*(Délégué suppléant : vous êtes invité à participer à la séance
sans voix délibérative sauf en cas d'absence du délégué titulaire)*

Objet : Séance du Conseil Communautaire

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à la séance du Conseil Communautaire, qui aura lieu,

Mardi 27 Mai à 18h00
Salle de conférence
Camping Huttopia
145, route d'Orgnac
07150 VAGNAS

Ordre du jour :

- Audition de Pascal Bonnetain, Président de l'EPTB
- Validation du procès-verbal du dernier conseil communautaire du 18 mars 2025

POLE DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Agriculture

- Convention de partenariat avec la SAFER
- Lettre de mission « Vigifoncier »

POLE RESSOURCES

Administration Générale

- Recomposition du Conseil communautaire dans la perspective du renouvellement de 2026
- Désignation d'un représentant pour la commission locale de l'eau du SAGE Bassin de la Cèze
- Convention pour la mise à disposition de logement à la maison de santé de Vallon Pont d'Arc

Ressources Humaines :

- Mise en place de l'indemnité chaussures pour les agents des crèches
- Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture à la suite d'une réussite du concours d'auxiliaire de puériculture d'un agent

Finances

- Approbation du compte de gestion 2024 – Budget principal
- Approbation du compte de gestion 2024 – Budget annexe Mobilité
- Approbation du compte de gestion 2024 – Budget annexe ZA Les Estrades
- Approbation du compte financier unique 2024 – Budget principal
- Approbation du compte financier unique 2024 – Budget annexe Za Les Estrades

- Approbation du compte financier unique 2024 – Budget annexe Mobilité
- Budget principal – affectation du résultat 2024
- Budget annexe Mobilité: – affectation du résultat 2024
- Budget annexe ZA Les Estrades – affectation du résultat 2024
- Budget annexe ZA Les Estrades – DM n°1
- Taxe de séjour applicable à compter du 1^{er} janvier 2026

POLE TECHNIQUE

Bâtiment

- Désignation de la maîtrise d'œuvre pour la requalification de l'ancien collège

POLE ENFANCE ACTIONS SOCIALES ET CULTURELLES

Culture

- Soutien financier en faveur de l'école de musique des Gorges de l'Ardèche et de la compagnie l'Art d'En faire pour leurs interventions en faveur de l'éducation artistique.

Je vous remercie de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Président

Luc PICHON

